



AVIS D'AUDIENCE SUR LES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ

Maritime Electric demande l'approbation de modifications à la structure tarifaire des clients. Une audience publique aura lieu.

En mai 2021, Maritime Electric a présenté une demande d'approbation du stade 1 de sa conception des tarifs, qui changerait la structure tarifaire des clients. Si la demande est approuvée, la nouvelle structure entrerait en vigueur lors de la prochaine demande générale d'approbation concernant les tarifs, prévue pour le début du printemps 2026. Le stade 2 n'est pas envisagé en ce moment.

CONTEXTE

Cette demande fait suite à une ordonnance de la Commission exigeant que Maritime Electric revoie et mette à jour sa structure tarifaire en vue de remédier aux problèmes d'équité. Contrairement à une demande générale d'approbation concernant les tarifs, qui fixe les taux réels, cette proposition est axée sur la façon de calculer les taux de divers services et de les assigner aux différents groupes de clients.

DÉTAILS

Maritime Electric demande l'approbation du stade 1 de sa conception des tarifs, qui propose ce qui suit :

- Éliminer graduellement le tarif de la deuxième tranche d'électricité en déclin, en quatre étapes annuelles, en augmentant le taux pour qu'il soit le même que pour le taux de la première tranche.
- Diminuer le taux de la classe générale de service annuellement sur quatre ans.
- Augmenter le tarif de la classe industrielle large.
- Augmenter le tarif de la classe d'éclairage de rue annuellement sur deux ans.

OÙ VOIR LA DEMANDE

Une copie complète de la demande de conception tarifaire et des documents annexes est disponible sur le site Web de la Commission, à irac.pe.ca/electric (dossier n° UE22503).

FORMULATION DE COMMENTAIRES

Les membres du public sont invités à formuler leurs commentaires sur la demande de conception tarifaire par écrit à la Commission, à l'adresse ci-après. Les commentaires doivent être reçus au plus tard le **vendredi 12 septembre 2025**. Tous les commentaires reçus du public seront affichés sur le site Web de la Commission.

AUDIENCE PUBLIQUE

La Commission tiendra une audience publique à propos de la demande de conception tarifaire. Elle aura lieu dans la salle d'audience de la Commission, le **lundi 29 septembre 2025, à compter de 9 h 30**. La salle d'audience sera ouverte au grand public. L'audience sera diffusée en direct (audio seulement) sur le site Web de la Commission.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Michelle Francis, CPA, CA
Vice-présidente des finances et chef des services financiers
Maritime Electric Company, Limited
C. P. 1328, Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 7N2
Courriel : francismc@maritimeelectric.com
Tél. : 902-629-3756

COMMENTAIRES ÉCRITS

Cheryl Bradley, CPA, CA
Conseillère financière principale
Commission de réglementation et d'appels de l'Île
C. P. 577, Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 7L1
electricityinquiries@irac.pe.ca

DATÉ ce 7^e jour d'août 2025.